

WARNER, Edward L. III et OCHMANEK, David A. *Next Moves : An Arms Control Agenda for the 1990s*. New York, Council on Foreign Relations, 1989,175p.

Philippe Le Prestre

Volume 22, numéro 3, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702888ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702888ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Le Prestre, P. (1991). Compte rendu de [WARNER, Edward L. III et OCHMANEK, David A. *Next Moves : An Arms Control Agenda for the 1990s*. New York, Council on Foreign Relations, 1989,175p.] *Études internationales*, 22(3), 621–622.  
<https://doi.org/10.7202/702888ar>

pour maintenir une flotte d'intervention dans le tiers monde».

Elle en conclut que «la réorientation vers le conflit Nord-Sud est due en partie à des raisons économiques, particulièrement le contrôle des ressources (les termes employés sont 'accès aux ressources', ou 'contrainte des ressources'), et en partie aux nécessités de l'institution militaire, en particulier la 'Navy' américaine mais française aussi. Enfin, la menace du terrorisme vient remplacer la menace soviétique. Exagérée bien sûr, cette guerre contre le terrorisme «tend à monopoliser la vision médiatisée que l'opinion publique se fait du Moyen-Orient et du monde arabe, qui sont présentés avant tout comme un problème de 'sécurité'» plutôt qu'un problème politique réel non réglé.

Cette vision d'une violence structurelle envers le tiers monde, combinée à une certaine violence culturelle et exacerbée par des intérêts institutionnels est particulièrement intéressante et portera le lecteur à de bonnes et multiples réflexions.

Ce dossier, bien qu'un peu daté, mérite lecture. Il est renchéri d'excellentes annexes mises à jour par le GRIP sur les «principales bases militaires en Méditerranée», les «forces de déploiement rapide» de divers pays, un «état des conflits et tensions dans la zone début 1990» et la «prolifération des missiles balistiques au Proche et Moyen-Orient». Le tout est complété par une bonne orientation bibliographique.

Les deux textes se rejoignent même si leurs discours sont un peu différents. Ils portent tous deux à la

réflexion. Celui du GRIP vaut particulièrement la lecture.

Rychard A. BRÛLÉ

*Institut canadien pour la paix  
et la sécurité internationales, Ottawa*

WARNER, Edward L. III et OCHMANEK, David A. *Next Moves: An Arms Control Agenda for the 1990s*. New York, Council on Foreign Relations, 1989, 175p.

Volontairement ou non, Ronald Reagan a légué de profonds changements en matière de contrôle des armements: un traité «révolutionnaire» sur les Forces nucléaires intermédiaires en 1987, la volonté de contenir la menace soviétique non par le surarmement mais par la réduction des arsenaux stratégiques, des contraintes budgétaires intenses, un rôle accru du Congrès dans les négociations, et même une remise en question de la dissuasion. Issu d'une discussion collective présidée par l'ancien Secrétaire à la Défense, Harold Brown et rédigé par deux analystes de la Rand Corporation, ce mince volume explore les choix immédiats du président élu en 1988.

Pour Warner et Ochmanek, le contrôle des armements sert essentiellement à stabiliser la dissuasion nucléaire en minimisant les capacités de première frappe et en protégeant les capacités de représailles. Les questions abordées et la nature des recommandations avancées reflètent cette conception traditionnelle.

Les négociations sur la réduction des armements stratégiques (Start) constituent, pour les auteurs, la pièce centrale du processus de contrôle des armements. Ils rejettent la proposition américaine d'interdire les ICBM mobiles, proposent de limiter les SLCM à quelques plateformes bien identifiées, voudraient conserver les missiles de croisière air-sol (ALCM), et réaffirment la nécessité de continuer à moderniser les arsenaux. Sans totalement rejeter l'IDS, Warner et Ochmanek proposent de la limiter à un programme de recherche et rejettent l'interprétation élargie du traité ABM qu'ils voudraient, au contraire, renforcer. Enfin, ils proposent que les négociations de Vienne concentrent les forces offensives, insistent sur la nécessité de réductions asymétriques, et s'opposent à toute réduction des armes nucléaires de théâtre.

Ceci reflète à la fois une grande prudence à l'égard de Gorbatchev, des positions politiques et bureaucratiques médianes, et les prémisses géopolitiques dominantes en 1988. Les obstacles à un contrôle et à une réduction efficaces des armements n'ont pas tous disparu, même si les objectifs de sécurité de l'OTAN ont été pratiquement atteints. Il existe toujours une tendance à considérer le contrôle des armements comme une fin en soi, ou à le transformer en virtuel désarmement. Ce volume a donc le mérite de réaffirmer la dissuasion comme fondation de la politique de sécurité nationale, et le contrôle des armements comme un moyen de la renforcer. Cette politique doit toujours chercher à ré-

duire la menace soviétique, à limiter les capacités de première frappe, à maintenir les capacités de représailles, à contenir la compétition militaire, à éviter les fausses perceptions et les accidents, et à promouvoir une plus grande coopération entre les deux superpuissances.

Les prémisses de l'étude se veulent logiques et rationnelles; l'influence des facteurs politiques ou bureaucratiques dans le jeu des acquisitions ou dans les négociations est laissée de côté. De même, ni l'impact des membres de l'OTAN sur ce processus et sur les choix possibles, ni l'impact des réductions sur les proliférations nucléaires et conventionnelles ne sont pris en considération. Le peu de place consacrée aux armements chimiques et biologiques est surprenant.

Comme Warner et Ochmanek le reconnaissent, le contrôle des armements procède plus d'une détente politique qu'elle n'en est la cause. Même quand les relations se transforment, le progrès n'est ni automatique, ni toujours positif. Ce volume présente une discussion théorique claire de certains choix tels qu'ils se présentaient en 1988 et qui font toujours partie des débats actuels.

Philippe LE PRESTRE

*Département de science politique  
Université du Québec à Montréal*